



CODE SPORTIF BLACKBALL

Saison 2023-24

Ligue de Billard FFB
des Hauts de France

Responsable Blackball :
Arnaud COULOMBEL

06.79.59.18.53

collectif.blackball.du.cambresis@gmail.com

Version B du 13/10/23

Table des matières

DISPOSITIONS FINANCIERES.....	3
ROLES ET REGLEMENTATION.....	4
La Commission Régionale Blackball (CRB)
Le Responsable Sportif de Ligue	
Le directeur de Jeu.....	
Arbitrage	
Tenue Sportive	
LES COMPETITIONS.....	9
Compétitions Individuelles.....	
Compétitions par équipes	
Modalités d'inscriptions aux compétitions regionales	
CALENDRIER & ECHEANCES DE LA SAISON	20

DISPOSITIONS FINANCIERES

COTISATION CLUB	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
TOTAL	80€	112€	120€	112€	180€
Part Comité Départemental	0€	32€	40€	32€	100€
Part Ligue					30€
Part Fédération					50€

LICENCE +21 ANS	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
TOTAL	79€	75€	74€	72€	74€
Part Comité Départemental	18€	14€	13€	11€	13€
Part Ligue					14€
Part Fédération					47€

LICENCE DECOUVERTE (1 ^{ère} fois en FFB +21 ans)	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
TOTAL	60€	45€	55€	45€	55€
Part Comité Départemental	18€	3€	13€	3€	13€
Part Ligue					14€
Part Fédération					28€

LICENCE -21 ANS	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
TOTAL	23€	17€	19€	17€	21€
Part Comité Départemental	9€	3€	5€	3€	7€
Part Ligue					5€
Part Fédération					9€

INSCRIPTION EQUIPE	Départemental DR1 & DR2	National DN3	National DN2	National DN1
TOTAL (FEDERATION)	55€	400€	400€	500€
Chèque Caution Ligue	150€	-	-	-
Chèque Caution Fédération	-	1500€	1500€	1500€

INSCRIPTIONS COMPETITIONS REGIONALES	Top Ligue Suprême (Titulaires & Invités)	Mixte Toutes Cat.	Vétéran	Féminin U15 U18 U23
TOTAL	20€	3€	2€	0€
Part Ligue entretien matériel	2.55€	2.55€	-	-
Part Ligue Trophées TR	0.45€	0.45€	-	-
Gain / Aide joueurs CDF *	17€	-	2€	**

* Aide au déplacement Championnats de France :

Suprême (50% en prime + 50% si déplacement au CDF), Vétéran (Aide réservée aux joueurs qui se déplaceront en CDF)

** Pour ses catégories, le déplacement est défrayé par la Fédération et la Ligue.

FRAIS D'ORGANISATION D'UN TOURNOI REGIONAL

700€ de Location pour le parc de 20 Billards (Chèque ou Virement à la Ligue des HDF)

1075.20€ de Transport à régler au transporteur SBTS le jour où il vient rechercher les billards.

ROLES ET REGLEMENTATION

La Commission Régionale Blackball (CRB)

La CRB est composée du Responsable Blackball désigné par le comité directeur de la Ligue, de directeurs de jeu (organisateur de Tournois Régionaux) et de joueurs de Blackball.

Les membres de cette commission sont:

- **Arnaud COULOMBEL** (Cambrai)
- **Tony VANTIELCKE** (Hazebrouck)
- **Richard DUSSORT** (Amiens)
- **Céline HENNEQUART** (Cambrai)
- **Arnaud GUIDEZ** (Cambrai)
- **François LOOSEN** (Pérenchies)
- **Olivier VANNESTE** (Hazebrouck)

La CRB est ouverte à tout licencié qui souhaiterait apporter son aide au développement de la discipline blackball dans la Ligue.

La CRB est chargée :

- d'élaborer et de modifier le code sportif Blackball Régional;
- d'établir le calendrier régional des compétitions se déroulant dans la Ligue des Hauts de France;
- d'assurer l'interprétation des règlements sportifs, de régler en dernier ressort les litiges s'y rapportant et de transmettre éventuellement un dossier de saisine de la commission de discipline concernée ;
- de superviser le déroulement des compétitions inscrites à son calendrier et de gérer ou aider à gérer la table de marque des compétitions régionales;
- d'établir la classification et les classements annuels des joueurs et équipes;
- de proposer au comité directeur de la Ligue des HDF le budget de la saison en cours et de le gérer ;
- d'élaborer les documents et guides d'organisations sportives, à usage régional ;

Le Responsable Sportif de Ligue

Il est élu par le comité directeur de sa ligue.

Le responsable sportif de ligue a pour mission :

- de s'assurer auprès de la ligue que les participants aux compétitions sont à jour de leur licence ;
- de centraliser les informations nouvelles et les modifications éventuelles apportées par la CRB et d'en informer dans les meilleurs délais l'ensemble des clubs de la ligue ;
- de rédiger le règlement sportif relatif à sa ligue ;
- d'organiser et de mettre en application le championnat de Blackball selon le règlement sportif interne à la ligue ; ce règlement doit être transmis par courriel au secrétariat Fédéral pour le 31 octobre au plus tard ;
- de déterminer le calendrier des dates et lieux des compétitions de la ligue et d'en informer les clubs ;
- d'établir les classements et les mises à jour des différentes compétitions de la ligue ;
- de transmettre au responsable sportif de la CRB les résultats complets de la ligue et de répondre aux demandes de la CRB ;
- d'assurer la liaison entre les clubs et la CRB.

Le directeur de Jeu

Comment est-il désigné :

Les épreuves se déroulant dans une même salle, elles sont placées sous l'autorité et le contrôle d'un directeur de jeu.

Celui-ci est désigné par le responsable sportif correspondant au niveau de la compétition :

- Lors des tournois nationaux et des finales des championnats de France, il est nommé par la CNB ; pour le déroulement de la compétition, il est assisté par deux responsables de la table de marque (directeurs de jeu adjoints), un juge-arbitre et son adjoint ;
- Lors des compétitions de ligue, il est nommé par le responsable sportif de la ligue. Généralement ce sera le Président du club organisateur du tournoi si celui-ci est présent. En cas d'absence le club proposera une autre personne.

Le directeur de jeu a pour mission :

- de garantir le respect du code sportif et des règlements de la FFB (interdiction de fumer dans la salle, absence d'alcool dans l'aire de jeu, etc.) et

de prendre les décisions réglementaires et/ou de demander les sanctions prévues pour les contrevenants ;

- de vérifier le bon état du matériel ;
- de vérifier la tenue sportive des joueurs ;
- de contrôler l'agencement de la salle avec les éléments fournis par la CRB (publicités, scoreurs, affiches, etc.) ;
- d'organiser les tours de jeu ;
- de désigner, en concertation avec le juge-arbitre, les arbitres des matchs ;
- de veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs ;
- de disqualifier les joueurs transgressant les règles ;
- d'enregistrer les éventuels abandons en cours de compétition et d'en indiquer le motif sur le document relatif à la compétition ;
- de prévoir avec l'organisateur la mise en place d'un podium pour la remise des trophées ;
- de faire rédiger un article sur la compétition et de le transmettre à l'instance sportive concernée ;
- d'établir le classement final de la compétition :
- d'assurer la transmission au responsable sportif concerné des feuilles de résultats et d'engagements dans les délais impartis, après les avoir contresignées ;
- d'établir à l'attention de l'instance sportive concernée un bref compte rendu sur les conditions de déroulement de l'épreuve et les éventuels problèmes rencontrés.

Il doit en outre :

- relater tout incident et le transmettre au président de la CRB ;
- trancher tous les problèmes liés à la compétition ;
- indiquer au trésorier du club les sommes à reverser à chaque joueur sous forme de prime.

Les missions du directeur de jeu peuvent être déléguées mais elles restent sous sa responsabilité.

Arbitrage

Les compétitions sont généralement en auto-arbitrage, En cas de litige, pour vérifier la légalité d'un coup, ou connaître un point de règlement, un arbitre peut être appelé pendant un match.

La Ligue des hauts de France est pourvue de :

- 2, Arbitres Fédéraux, pouvant officier durant toutes les Compétitions Nationales, Internationales ou Régionales :

Arnaud GUIDEZ, Céline HENNEQUART

- 2 arbitres de Ligue sont également régulièrement présents sur les Tournois Régionaux :

Freddy OBLET et Jérémy CATTEAU

Lors des compétitions régionales, les arbitres de sont autorisés à arbitrer en tenue sportive de club.

L'arbitre doit avoir à tout moment une attitude digne et discrète, tout en faisant preuve de tact et de fermeté.

Il doit faire preuve de diplomatie pour éviter les heurts en cas de litige et ne jamais transgresser les règlements sportifs.

Selon les compétitions, l'arbitre peut soit arbitrer un match sur une seule table, soit superviser une aire de jeu comprenant plusieurs billards et intervenir en cas de besoin sur une des tables qu'il supervise.

Tenue Sportive

Extrait du Code Sportif national :

« La tenue sportive réglementaire décrite ci-dessous est commune aux quatre disciplines fédérales (Carambole, Blackball, Billard Américain et Snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et de championnats.

– Polo à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon. Les polos d'arbitres sont interdits aux joueurs

– **Pantalon de ville de couleur unie.** Les jeans et survêtements sont interdits

– Chaussettes, mi-bas ou bas

– **Chaussures fermées de couleur unie**

Autres éléments de la tenue sportive

– **L'écusson du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur**

– L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée

Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives. Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d'une publicité et les chaînes de télévision qui retransmettent la compétition.

La surface totale de l'ensemble des emplacements publicitaires n'est pas limitée mais doit être placée sur le haut du corps.

L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor : dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

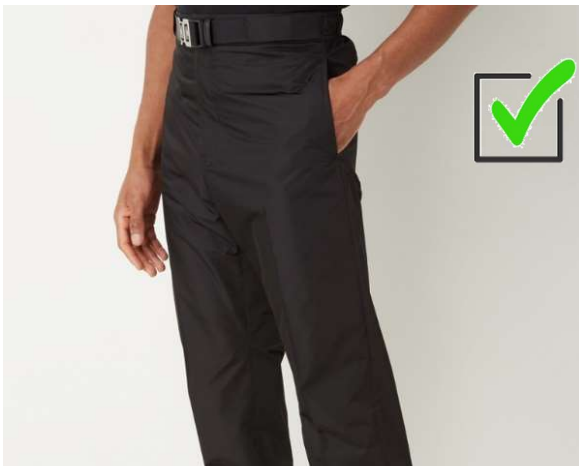
Dispositions diverses

Dans les compétitions par équipes, le haut de la tenue sportive doit être identique pour tous les joueurs de l'équipe.

Le polo doit obligatoirement être rentré dans le pantalon, sauf chez les femmes. La dérogation à cette règle est accordée exclusivement par le directeur de jeu.

Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue n'est pas conforme aux dispositions ci-dessus. »

La Commission Régionale souhaiterait un retour à une tenue plus sophistiquée : Elle sera donc intransigeante pour faire respecter à minima le code sportif national dès le premier TR.



LES COMPETITIONS

Compétitions Individuelles

CATEGORIES PRINCIPALES

- Mixte : hommes et femmes ;
- **Top Ligue Haut de France** : hommes et femmes classés parmi les 16 meilleurs compétiteurs au classement régional actualisé glissant au début de la saison sportive, et 4 invités.

CATEGORIES SPECIFIQUES

- Benjamins (U15) : âgés de **moins de 15 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Juniors (U18) : âgés de **moins de 18 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Espoirs (U23) : âgés de **moins de 23 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Vétérans : âgés de **plus de 50 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Féminines : uniquement les joueuses.

CATEGORIE "DE PROMOTION"

Handi-Billard : joueurs et joueuses en fauteuil roulant.

Dans les épreuves individuelles, un match oppose deux adversaires qui s'affrontent pour le gain d'un nombre de parties à atteindre.

La distance d'un match et la formule de jeu sont définies par le règlement de la compétition.

FORMAT DES COMPETITIONS

TOP LIGUE Haut de France

- ELIMINATION DIRECTE (20 joueurs, 16 titulaires et 4 invités)
- Débute le samedi matin
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort, avec une attention pour que les joueurs jouant en préliminaire ne soient pas toujours les mêmes. Idem pour les matchs de 1/8 (1 adversaire différent pour chaque joueur au premier tour de chaque tournoi)
- 6 manches gagnantes pour chaque tour
- 4 matchs préliminaires opposant 4 joueurs Suprême aux 4 invités (Carré final du TR Mixte précédent)

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	440
Finaliste	364
Demi-Finale	292
1/4 de Finale	224
1/8 ^{ème} de Finale	160
Préliminaire	130

Les Titulaires :

Joueur	Club
RUMFELS Fabien	Hazebrouck
MAERTEN Pierre-Yves	Hazebrouck
ROBERT Jérôme	Cambrai
PIERRET Cédric	Cambrai
VANNESTE Olivier	Hazebrouck
SOMON Jordan	Dunkerque
BOYDEN Sandy	Cambrai
THOMAS Antony	Arras
ROUSSEL David	Hazebrouck
GUILLAUME Samuel	Amiens
GALLAND Gilles	Amiens
RYBAK Raphael	Arras
COTTON Lucile	Arras
DESMET Grégory	Hazebrouck
BARRAGISTE 1	
BARRAGISTE 2	

Les Invités :

2 désistements parmi les titulaires, Vincent COELHO et Gaetan HONRAEDT.

2 barrages seront joués entre les joueurs descendants et les meilleurs du

Classement Mixte :

Geoffrey LAVALARD, Michael THIRY, Rosalia DI LIBERTO et Nicolas FRUCHART

Les Invités :

Sont invités à jouer au premier TR

- DYLAN KLINKA (Dunkerque),

Il n'y aura plus de repêchage par points, car cela favorise trop les joueurs repêchés en vue de la montée.

Si les joueurs du Carré Final du TR précédent ne sont pas tous inscrits pour le TR à jouer, alors tous les barrages ne seront pas joués.

Les Montées et Descentes :

En fin de saison ;

- Les 4 Meilleurs joueurs classés en Mixte montent directement en Suprêmes
- Les 4 Derniers au classement Suprême descendent en Mixte.
- Les joueurs classés 5 à 8 du Mixte jouent un barrage en 5 Manches gagnantes contre les joueurs classés 9 à 13 du Suprême, pour l'accession ou le Maintien en Suprême.

Primes et Aides au déplacement des Championnats de France :

La catégorie Mixte n'ayant pas droit au défraiement de la part des instances de la FFB, il a été mis en place un paiement de 20€ pour cette compétition, dont 17€ seront redistribués en primes.

En fonction des quotas pour aller aux Championnats de France, les joueurs les mieux classés du Suprême recevront des primes qui seront définies ultérieurement. Ces primes seront divisées en 2, une partie fixe gagnée par le joueur, la seconde en tant qu'aide au déplacement aux CDF.

Si le joueur ne part pas au CDF, la moitié de sa prime ira à son remplacement. Les joueurs de Mixte sélectionnés auront également droit à cette aide car pour finir en tête de ce classement ils auront aussi cotisés lors d'un ou plusieurs Suprême.

MIXTE

- Débute le samedi matin
- NTS 4manches gagnantes
- TSB / TSA 4 manches gagnantes
- 16eme a 1/2 finales 4 manches gagnantes
- 5 manches gagnantes en finale

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	220
Finaliste	190
Demi-Finale 3 ^e au 4 ^e	162
1/4 de Finale 5 ^e au 8 ^e	136
1/8 ^{ème} de Finale 9 ^e au 16 ^e	112
16 ^{ème} de Finales 17 ^e au 32 ^e	90
33 ^e au 64 ^e	70
65 ^e au 128 ^e	52
129 ^e au 192 ^e	36
193 ^e au 256 ^e	22

VETERAN (50 ans et plus)

Modification de l'âge sur décision de la Fédération.

- ELIMINATION DIRECTE
- Débute le samedi matin
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 4 manches gagnantes

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	164
Finaliste	132
Demi-Finale	104
1/4 de Finale	80
1/8 ^{ème} de Finale	60
1/16 ^{ème} de Finale	44
1/32 ^{ème} de Finale	32

FEMININ

- ELIMINATION DIRECTE
- Débute de samedi matin
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 4 manches gagnantes

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	164
Finaliste	132
Demi-Finale	104
1/4 de Finale	80
1/8 ^{ème} de Finale	60
1/16 ^{ème} de Finale	44

1/32 ^{ème} de Finale	32
-------------------------------	----

BENJAMIN U15

- DOUBLE KO
- Débute le samedi après-midi
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 2 Manches gagnantes en poule
- 3 manches gagnantes en sortie de poule et jusqu'en finale.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	164
Finaliste	132
Demi-Finale	104
1/4 de Finale	80
1/8 ^{ème} de Finale	60
Poule, Perdant Match 1	44
Poule, Perdant Match 2	32
Poule, Perdant Match 3	20

JUNIOR U18

- ELIMINATION DIRECTE
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 4 manches gagnante.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	164
Finaliste	132
Demi-Finale	104
1/4 de Finale	80
1/8 ^{ème} de Finale	60
1/16 ^{ème} de Finale	44
1/32 ^{ème} de Finale	32

ESPOIR U23

- ELIMINATION DIRECTE
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 4 manches gagnantes.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	164
Finaliste	132
Demi-Finale	104
1/4 de Finale	80
1/8 ^{ème} de Finale	60
1/16 ^{ème} de Finale	44
1/32 ^{ème} de Finale	32

HANDI-BILLARD

- DOUBLE KO
- Débute le vendredi soir (peut être prolongé le samedi après-midi)
- Tirage au sort intégral
- 3 Manches gagnantes en poule
- 4 manches gagnantes en sortie de poule et jusqu'en finale.

FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Toutes les catégories donnent accès aux finales des championnats de France qui se dérouleront le week-end du 23 juin 2023 (Lieu à définir par la Fédération)

Les quotas par catégorie seront connus courant de saison, en fonction du nombre d'inscrits dans la Ligue.

Pour rappel les quotas pour la saison passée étaient les suivants :

Catégories	Nombre de joueurs
Mixte DN2	5
Vétéran	2
Féminine	2
Espoirs U23	2 +1
Junior U18	1
Benjamin U15	3 +1
Equipe DN3	3

En fonction du quota, les joueurs sélectionnés pour la catégorie Mixte DN2 seront répartis comme suit :

Nombre de Joueurs Qualifiés aux CDF	Joueurs SUPREME	Joueurs MIXTE
1	1	-
2	1	1
3	2	1
4	3	1
5	3	2
6	4	2
7	4	3
8	5	3

Compétitions par équipes

LES DIVISIONS

Les compétitions par équipes comportent plusieurs divisions :

- Division Nationale 1 (DN1) ;
- Division Nationale 2 (DN2) ;
- Division Nationale 3 (DN3) ;
- Divisions Régionales (DR) DR1 DR2 DR3

Les équipes de DN1 et DN2 participent au championnat de France dans le circuit national.

Elles ne peuvent pas concourir dans les épreuves régionales.

Les équipes de DN3 participent ne peuvent plus participer aux épreuves régionales, exceptée la qualification pour la Coupe de France.

Les 24 premières équipes du classement national DN3 participent au circuit national (tournois nationaux) pour l'intégralité de la saison.

APPARTENANCE DE L'EQUIPE

Les équipes de toute division appartiennent aux clubs et sont inscrites sous la responsabilité de leur président. Aucune équipe ne peut prétendre être transférée dans un autre club et conserver sa classification tant que le club d'origine est affilié à la FFB.

En cas de non-affiliation du club d'origine, une équipe peut être mutée dans un nouveau club et conserver sa classification à plusieurs conditions :

- que les clubs soient de la même ligue ou de deux ligues différentes, le ou les présidents de ligues concernés doivent donner leur accord ;
- Le président de ligue interdit au club quitté une affiliation après que la mutation a été acceptée (saison en cours).
- les deux présidents des clubs concernés doivent donner leur accord ;
- le club de l'équipe accueillante en fait la demande par un courrier de son président ;
- Trois joueurs au moins de l'équipe initiale composent ladite équipe dans le nouveau club.

COMPOSITION DES EQUIPES

Une équipe est composée de quatre joueurs au minimum à huit joueurs au maximum.

Tous les joueurs doivent appartenir au même club, à l'exception le cas échéant du "joueur isolé"

Un même joueur ne peut pas être inscrit dans deux équipes différentes.

Un joueur peut intégrer une équipe en cours de saison en respectant la date limite fixée par le règlement des compétitions auxquelles l'équipe participe.

Une équipe peut être composée de quatre remplaçants.

Une équipe qui engage et/ou fait participer un joueur non licencié est immédiatement disqualifiée de la compétition, sans recours possible.

Les présidents de clubs sont seuls responsables de la composition de leurs équipes.

NOMS DES EQUIPES

Les noms d'équipes sont exclusivement des noms de villes.

Le nom de l'équipe est suivi de la division dans laquelle elle évolue (exemple : Castanet-Tolosan DN2).

Si le club a deux équipes dans la même division, le nom de la ville est suivi d'un chiffre puis de la division (exemple : "Dunkerque 1 DN2" et "Dunkerque 2 DN3").

Si deux clubs d'une même ville concourent avec une équipe chacune dans le championnat par équipes, le nom de la ville est suivi des initiales du club puis de la division (exemple : "CAMBRAI CBBC DR2" et "CAMBRAI ABC DR2").

Si deux clubs d'une même ville concourent avec plusieurs équipes dans le championnat par équipes, le nom de la ville est suivi des initiales du club et d'un chiffre (exemple : "CAMBRAI CBBC 1 DR2", "CAMBRAI CBBC 2 DR2" et "CAMBRAI ABC 1 DR2", "CAMBRAI ABC 2 DR2").

JOUEUR REMPLAÇANT

Un joueur remplaçant est un joueur qui intègre provisoirement une équipe du même club alors qu'il est inscrit dans une autre équipe.

Si au moins quatre joueurs d'une équipe sont présents sur le site d'une compétition, aucun remplaçant ne peut l'intégrer.

Un joueur peut être remplaçant dans toute autre équipe de son club pourvu que :

- l'équipe qu'il intègre soit de division égale ou supérieure ;
- son équipe d'origine présente au minimum quatre joueurs si elle concourt à la même date ;
- Le joueur remplaçant n'effectue pas de match avec son équipe d'origine si celle-ci concourt à la même date ou dans la même journée de championnat.

JOUEUR ISOLE

Un joueur isolé est un joueur dont le club n'a aucune équipe engagée à quelque niveau que ce soit.

Il peut prétendre intégrer l'équipe d'un autre club et disputer toutes les compétitions dans lesquelles cette équipe est inscrite.

Dans le cas d'un joueur qui évolue en catégorie Blackball Master et/ou inscrit dans une équipe évoluant sur le circuit national et qui crée un nouveau club affilié à la FFB, il pourra prétendre intégrer une équipe DN1, DN2 ou DN3 Nationales d'un autre club aux conditions suivantes :

- Le joueur est membre du bureau du club nouvellement créé ;
- Une équipe DN3 régionale est créée et participe au championnat régional ;
- Aucune équipe de ce club ne participe au circuit national.

Le joueur et le président du club qui souhaite l'intégrer doivent en faire la demande auprès de leur ligue, qui est seule décisionnaire.

Le joueur isolé est considéré comme un joueur de l'équipe du club accueillant, il peut donc prétendre à être remplaçant dans une autre équipe de ce club.

Une équipe ne peut admettre qu'un seul joueur isolé, qu'il soit titulaire ou remplaçant.

FORMAT DES COMPETITIONS

Les 3 championnats DR1 /DR2 sont conservés. Plus une DR 3

Le nombre d'équipes dans chaque division dépendra du nombre d'équipes inscrites.

Idem pour les montées et descentes.

DR1 : Division Régionale 1

18 Equipes : 5 descendantes en DR2

DR2 : Division Régionale 2

16 Equipes : 5 montées en DR1 3 descendantes en DR3

Future DR2 à 18 équipes

DR3 : Division Régionale 3

10 Equipes : 5 Montées en DR2

Modalités d'inscriptions aux compétitions regionales

CHAMPIONNAT EQUIPE :

L'inscription des équipes est faite avant le début de saison via le bordereau Excel Pour la saison complete.

Toute équipe n'ayant pas réglé ses frais d'inscription de 55€ et fourni un chèque de Caution de 150€ à l'ordre de LA LIGUE DE BILLARD DES HAUTS DE FRANCE ne pourra pas débiter le championnat. Les matchs seront considérés forfaits.

Toute absence d'une équipe lors d'une journée de championnat sera considérée forfait, et le chèque de caution sera encaissé.

Si l'équipe renouvèle son absence lors d'un autre TR, elle sera déclarée FORFAIT GENERAL et tous les résultats face à cette équipe seront invalidés.

COMPETITIONS INDIVIDUELLES :

Les inscriptions individuelles se font via le site de la ligue des Hauts de France sur la page inscriptions en ligne :

[sur CUESCORE](#)

et en sélectionnant la compétition qui vous intéresse.

Si vous n'êtes pas dans la Base (nouveaux joueurs ou joueur non licencié depuis quelques années), vous pouvez en voyer les informations ci-dessus + votre Club au responsable blackball.

Les inscriptions aux TR sont ouvertes jusqu'au Samedi soir Minuit une semaine avant la date du TR.

Au delà, il n'est plus possible de s'inscrire et les fichiers d'inscription sont envoyés au Responsable Blackball pour éditer les convocations.

Les convocations sont diffusées le mercredi précédent les compétitions.

Donc du Dimanche au mardi, il est possible de contacter le Responsable Blackball pour annoncer son absence sans justificative et sans perte de point.

Après la diffusion des Convocations, il n'est plus possible de vous désinscrire, votre nom apparaîtra dans les tableaux de compétition.

Si vous prévenez au moins 1h avant l'heure de votre convocation que vous serez absent, aucune sanction de point ne sera appliquée et votre absence sera excuse.

Si vous n'avez pas prévenu ou trop tard la sanction sera de -50 points quelle que soit la compétition.

CALENDRIER & ECHEANCES DE LA SAISON

Annexe 1: Contrôle de la durée des matchs

Conditions :

Lorsque le nombre d'inscrits à un Tournoi Régional dépassera le seuil de 128 joueurs en catégories Mixte (80 TS et 48 joueurs en 16 poules de 3 en 3 manches gagnantes), alors le tournoi passera en élimination directe 4 manches gagnantes avec 96 TS (plus facile à convoquer à un horaire précis) et le reste en tableau éliminatoire.

De plus les matchs auront une durée limitée pour continuer de garder le contrôle sur la fin du tournoi, et cela dans toutes les catégories (à exception de la catégorie Benjamin). Tous les matchs se jouant en 4 manches gagnantes, la durée impartie sera de 1h15 par match. (Durée de 1h45 pour la Catégorie Suprême)

Mise en Application:

- 1- La table de marque appelle les 2 joueurs d'un match et règle le chronomètre à 82 minutes (1h15 + 7 minutes).
Pour les joueurs Tête de Série disposant d'un rack de chauffe, le chrono sera porté à 85 minutes (Le match débutera lorsque le chrono affiche 75 minutes restantes). Les joueurs TS feront en sorte d'être prêts rapidement.
NB : pour les NTS, l'échauffement est prévu de 7h30 à 7h50.
- 2- Le premier joueur arrive et reçoit la bille blanche et le chrono est déclenché.

- a. Le second joueur se présente à la table de marque et reçoit la feuille de match, il rejoint sa table, le match peut commencer.
 - b. Le second joueur est en retard, **le chrono affiche 75 minutes restantes, la table annonce "Dernier appel avant manche perdue"**. Et **toutes les 7 minutes après 75 (68, 61, 54, 47), une manche sera déclarée perdue** par le joueur qui n'a pas rejoint la table.
- 3- Le match se déroule pendant les 1h15, puis **le chrono sonne la fin du temps**.
- a. Le match est interrompu et le joueur qui mène à ce moment là gagne le match.
 - b. Le match est interrompu et peut reprendre jusqu'à son terme si les 2 joueurs sont à égalité.

A tout moment, si vous sentez que votre adversaire joue trop le temps, (plus de 45 secondes entre 2 coups), vous pouvez demander à la table de marque que quelqu'un vienne contrôler.